

DELIBERATION : 2020-04-02

OBJET : Composition de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)

L'an deux mil vingt et le quinze septembre à dix-sept heures trente, salle polyvalente de Saint André les Alpes, s'est réuni le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon « Sources de Lumière ».

Etaient présents : Les délégués

Allons :

IACOBBI Christophe

Allos :

PELLISSIER Stéphane
 BIANCO Philippe

Angles :

Annot :

RIGAULT Philippe
 FENOUIL Jean
 FALASCHI Sandra
 MAZZOLI Jean

Barrême :

CHABAUD Jean-Louis
 VIVICORSI Pierre-Louis

Beauvezer :

GARNIER Brice

Blieux :

COLLOMP Gérard

Braux :

Castellane :

LIPERINI Bernard
 VINCENT Jean-Marc
 TILLEMANN Line
 MARANGES Philippe
 JONKER Nina
 GOLE Jean-Paul

Castellet-les-Sauses :

CAMILLERI Claude

Chaudon-Norante :

RALL Evelyne

Clumanc :

VIALE Thierry

Colmars les Alpes :

BARBAROUX Christophe

Demandolx :

Entrevaux :

GUIBERT Lucas
 CASPARI Hélène
 COTTON Daniel
 FERAUD François

La Garde :

LAUGIER Joël

La Mure Argens :

DELSAUX Alain

La Palud sur Verdon :

BIZOT GASTALDI Michèle

La Rochette :

Lambruisse :

MARTORANO Robert

Le Fugeret :

PESCE André

Méailles :

LAUTARD Yvan

Moriez :

COULLET Alain

Peyroules :

CLUET Frédéric

Rougion :

AUDIBERT Maxime

Saint Benoît :

LAUGIER Maurice

Saint André les Alpes :

PRATO Serge
 VACCAREZZA Francine
 GIRAUD Sophie
 GERIN JEAN François

Saint Jacques :

CHAILLAN Alix

Saint Julien du Verdon :

COLLOMP Thierry

Saint Lions :

ISNARD Madeleine

Saint Pierre :

Sausses :

MICHEL Laurent

Senez :

Soleilhas :

Tartonne :

SILVY Jean-Louis

Thorame-Basse :

BICHON Bruno

Thorame-Haute :

SGARAVIZZI Jean-Marie

Ubraye :

MUNIER Aurélia

Val de Chavagne :

ONCINA Anabel

Vergons :

JOUBERT Martial

Villars-Colmars :

Absents représentés : M. LANTELME Michel ayant donné pouvoir à M. PELLISSIER Stéphane ; Mme COZZI Marion ayant donné pouvoir à M. FENOUIL Jean ; M. GRAC Stéphane ayant donné pouvoir à M. PESCE André ; Mme CHEVALLEY Emily ayant donné pouvoir à M. LIPERINI Bernard ; Mme SURLE GIRIEUD Magali ayant donné pouvoir à M. BARBAROUX Christophe ; M. DROGOUL Claude ayant donné pouvoir à M. CAMILLERI Claude ; M. PATRICOLA Sauveur ayant donné pouvoir à M. LAUGIER Maurice ; M. DURAND Gilles ayant donné pouvoir à M. COULLET Alain ; M. ROUX Laurent ayant donné pouvoir à M. GARNIER Brice ; Mme PONS BERTAINA Viviane suppléée par M. LAUTARD Yvan ; M. AUDIBERT Jacques suppléé par M. AUDIBERT Maxime ; M. DAGONNEAU Frank suppléé par M. MICHEL Laurent ; M. OTTO-BRUC Thierry suppléé par M. SGARAVIZZI Jean-Marie ; M. ROUSTAN Claude suppléé par Mme MUNIER Aurélia.

Absents excusés : M. BAC Aimé ; M. MANGIAPIA Ludovic ; M. LOMBARD Jean-Pierre

Secrétaire de séance : Mme JONKER Nina

Le quorum étant atteint, l'Assemblée a pu valablement délibérer

Objet : Composition de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)

Exposé

L'article 1650-A du code général des impôts prévoit l'institution, dans les deux mois à compter de l'installation de l'organe délibérant de l'EPCI suivant le renouvellement des conseils municipaux, d'une commission intercommunale des impôts directs (CIID) dans chaque établissement public de coopération intercommunale soumis à la fiscalité professionnelle unique.

La CIID est composée de 11 membres :

- le président de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) ou un vice-président délégué ;
- 10 commissaires.

Les commissaires doivent :

- être français ou ressortissants d'un État membre de l'Union Européenne
- avoir au moins 18 ans ;
- jouir de leurs droits civils ;
- être inscrits aux rôles des impositions directes locales de l'EPCI ou des communes membres ;
- être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux de la commission ;

Les 10 commissaires, et leurs suppléants en nombre égal, sont désignés par la direction des finances publiques sur une liste de contribuables en nombre double remplissant les conditions précisées ci-dessus, dressée par l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité professionnelle unique sur proposition de ses communes membres.

La liste de propositions établie par l'organe délibérant de l'EPCI doit donc comporter 40 noms :

- 20 noms pour les commissaires titulaires.
- 20 noms pour les commissaires suppléants.

Suite à la réception des candidatures adressées par les communes, la liste des candidatures vous est listée en annexe de la présente délibération.

Il est par ailleurs précisé que le Président de la CCAPV délègue sa représentation dans cette commission à M. Claude CAMILLERI, Vice-Président en charge des Finances.

Décision

Compte tenu de ces éléments et après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide :

- **DE SOUMETTRE** à la Direction des Finances Publiques la liste des candidatures à la commission intercommunale des impôts directs telle que jointe en annexe de la présente délibération,
- **DE PRENDRE NOTE** de la décision du Président de désigner M Claude CAMILLERI, Vice-Président en charge des Finances, pour le représenter au sein de ladite commission,
- **D'AUTORISER** le Président ou le Vice-Président délégué à signer tous les documents se rapportant à l'exécution de la présente délibération

Cette décision est adoptée à l'unanimité

Fait et délibéré à Saint André les Alpes,

Le 15 septembre 2020

Le Président,



Maurice LAUGIER

Composition CIID

NOM	Prénom
BARRAL vve BOURY	Brigitte
BICHON	Bruno
BIENNASSEZ-COSTE	Eric
BONNETTY	Danielle
CALAMUSO	Michel
CALVIN	Laurent
CERATO	David
CHEVALLEY	Philippe
COLLOMP	Gérard
COLLOMP	Thierry
COULLET	Alain
CRESP	Sabine
DAGONNEAU	Frank
DI BENEDETTO	Martine
DROGOUL	Claude
DUMEZ	Eric
FENOUIL	Jean
FOLCO	Emmanuelle
GARNIER	Brice
GEISER	Michel
GUIBERT	Lucas
GUICHARD	Serge
GUIRAND	Danielle
JANIN	Monique
LEROY	Frédéric
LESBROS	Jean-Marc
MANGIAPIA	Christophe
MARTORANO	Robert
MAUREL	Sandra
MIMRAN	Gabrielle
MORREALE	Christine
PATRICOLA	Sauveur
PONS BERTAINA	Viviane
RISTORI	Fabien
ROSSEL	Michel
ROTH	René
ROUX	Laurent
TORCAT	Michel
VIALE	Thierry
VIVICORSI	Pierre-Louis